



02.09.2025 – 09:00 Uhr

Prévention des incendies dans l'agriculture

Berne (ots) -

Il arrive régulièrement que des incendies pouvant avoir des conséquences potentiellement graves pour les personnes, les animaux et les bâtiments surviennent dans des exploitations agricoles. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) ont conclu un partenariat afin de mieux sensibiliser les exploitants agricoles, leur famille et leurs employés des exploitations agricoles aux dangers d'incendie et de leur transmettre des mesures de prévention faciles à mettre en oeuvre.

En Suisse, environ 500 incendies se produisent chaque année dans des exploitations agricoles. Selon les statistiques des dommages de l'UIR, ces incendies sont essentiellement causés par la foudre (50,7 %), l'électricité (15,6 %) et les installations de combustion (10,3 %).

Une sensibilisation sur le long terme

Comme pour tous les autres types de bâtiments, le manque d'attention est à l'origine de nombreux incendies survenant dans les exploitations agricoles. C'est pourquoi le CIPI s'engage dans une coopération à long terme avec le SPAA. " À travers ce partenariat, nous voulons sensibiliser les exploitants agricoles, leur famille et leurs employés aux différents dangers d'incendie et leur fournir des recommandations qu'ils peuvent mettre en oeuvre facilement pour prévenir les incendies ", souligne Daniel Rösli, responsable du CIPI.

Des informations de sécurité largement diffusées

" Cette collaboration doit également permettre de renforcer encore davantage la sécurité dans les exploitations agricoles ", ajoute Heinz Feldmann, chargé de sécurité et chef de projet auprès du SPAA. Pour atteindre cet objectif, le CIPI et le SPAA oeuvrent à l'élaboration de fiches d'information, d'articles spécialisés et de dépliants consacrés à cette thématique. Au cours des deux prochaines années, ces informations seront mises gratuitement à disposition des exploitations agricoles. Ce contenu sera également publié dans le matériel pédagogique des formations agricoles, dans le cadre de salons et manifestations du secteur agricole ainsi que sur divers portails en ligne.

Vous trouverez de plus amples informations sur la prévention incendie dans l'agriculture sur les pages suivantes : www.bfb-cipi.ch/agriculture ou www.bul.ch/fr-ch/prevention-des-incendies.

Contact:

Rolf Meier, service de presse du CIPI
Tél. +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Heinz Feldmann, chargé de sécurité et chef de projet auprès du SPAA
Tél. +41 (0)62 739 50 40, heinz.feldmann@bul.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100102705/100934514> abgerufen werden.